

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/10/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 19/10/2015

Délibération n° D-2015-381

**Marché de mise à disposition de mobiliers urbains publicitaire
et non publicitaire - Mise en place de deux colonnes Morris -
Avenant n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

**Marché de mise à disposition de mobiliers urbains
publicitaire et non publicitaire - Mise en place de
deux colonnes Morris - Avenant n°1**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Lors de sa séance du 15 mai 2007, le Conseil municipal a approuvé le marché de mise à disposition de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires avec la société JC DECAUX. Le marché a été notifié le 3 août 2007.

La Ville de Niort souhaite renforcer sa communication culturelle sur le territoire de la Ville en ayant à sa disposition des supports publicitaires spécifiques bien identifiables.

La Ville de Niort a recherché les moyens de satisfaire les besoins de communication culturelle tout en tenant compte de la situation financière de la Ville de Niort, du parc actuellement existant, des contraintes esthétiques et architecturales et des moyens juridiques permettant la mise en œuvre de cette communication.

La Ville de Niort a signé en août 2007 un contrat de mise à disposition de mobilier urbain avec la société JC DECAUX jusqu'au 03 août 2022. Il est apparu que le contrat existant avec la société JC DECAUX répond aux critères juridiques et financiers. Les propositions de la société JC DECAUX répondent aux critères techniques et esthétiques exigés par la Ville de Niort et par les réglementations locales et nationales sur la publicité.

L'avenant qui vous est soumis prévoit la mise à disposition de deux colonnes de type Morris.

Le coût de la location de ces deux dispositifs est compensé par l'intéressement prévu chaque année au contrat.

Cet avenant ne modifie pas le terme du contrat prévu en 2022.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires avec la société JC DECAUX ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX